

---

# Programme de Formation

---

## Formation gestion des droits pour les décideurs

---

### Contenu pédagogique

---



#### **Objectifs**

Préciser les éléments qui nécessitent une prise de décision de l'établissement sur le fonctionnement du DPI.



#### **Public visé - Niveau Débutant**

Les intervenants projets sur le périmètre concerné.

##### **Etablissement de santé :**

- Chef de projet
- Chefs de chantiers
- Référents
- Décideurs (médecins, cadres de santé, DIM, représentant CME...)



#### **Prérequis**

Savoir naviguer dans le DPI Sillage



#### **Description**

**Echange sur les "bonnes pratiques"**

##### **La présentation :**

- Règles d'accès
- Utilisateurs
- Les profils
- Les filtres
- Séjours confidentiels
- Consultations internes
- Fiches
- Présentation du module de paramétrage
- Rdv

Le contenu est adapté en fonction des modules à mettre en place sur chaque site.





## **Modalités et délais d'accès**

Modalités d'accès :

- Satisfaire aux pré requis
- Inscription sous réserve de la validation par le service formation de l'établissement

A l'issue de la validation de l'expression des besoins et de la date de réalisation, une convention est envoyée au service formation et/ou au commanditaire.

La convention signée par l'établissement confirme la contractualisation de l'action de formation et l'inscription des apprenants.

Délais d'accès :

A réception de la demande de pré-inscription, notre organisme de formation, contactera le commanditaire sous 30 jours.

La formation planifiée selon les disponibilités définies avec votre établissement est réalisée sous réserve de la réception de la convention signée.



## **Modalités pédagogiques**

0,5 à 1 jour en présentiel

Pédagogie active avec mise en situation et/ou travaux pratiques



## **Profil formateurs**

Consultant Progiciel Sillage

Expert Dossier Patient



## **Moyens et supports pédagogiques**

A la charge de l'organisme de formation

- Support pédagogique dématérialisé
- Travaux pratiques

A la charge de l'établissement

- Fournir les accès aux postes de salle de formation
- Etablissement autonome : Accès à l'environnement de formation et/ou production
- 1 PC par participant avec accès internet
- Vidéoprojecteur
- Paperboard
- Convoquer les stagiaires en interne



## **Compétences visées**

- Je connais : Règles d'accès Utilisateurs, Les profils, Les filtres, Séjours confidentiels, Consultations internes, Fiches, le module de paramétrage, le module Rdv



### **Modalités d'évaluation et de suivi**

En amont de la formation :

- Recueil des besoins des apprenants afin de disposer des informations essentielles au bon déroulé de la formation (profil, niveau, attentes particulières...).
- Auto-positionnement des apprenants afin de mesurer le niveau de départ

A la fin de la formation :

- Auto-positionnement des apprenants afin de mesurer l'acquisition des compétences.
- Evaluation sur exercices ou quiz pour certaines formations
- Evaluation par le formateur des compétences acquises par les apprenants.
- Questionnaire de satisfaction à chaud afin de recueillir la satisfaction des apprenants à l'issue de la formation.
- Questionnaire de satisfaction à froid, selon contexte, afin d'évaluer les apports ancrés de la formation et leurs mises en application au quotidien.
- Attestation de fin de formation envoyée à l'apprenant

## Organisation



**Durée de la formation**

7 heures



**Modalité d'organisation**

Présentiel



**Nombre de participants**

Minimum : 1

Maximum : 8



**Tarifcation (Net de taxes)**

INTER (par participant)  
0,00 €

INTRA  
1 412,00 €